



La Lettre d'Alertes

Juin 2017
n° 46

ÉDITORIAL

Alertes a tenu son assemblée générale 2017 ce 1^{er} juin. Cette lettre se fait l'écho de ses décisions et orientations pour l'année à venir, à travers la Résolution Générale ci-jointe et l'actualisation du **Manifeste** fondateur de notre association. (cf. site web <http://alertes38.org>)

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni le 12 juin et a décidé de faire évoluer et regrouper l'organisation de ses commissions autour des trois grands axes du **Domicile**, des **Etablissements** et de la **Santé**.

Pour le développement d'Alertes, le CA propose une expérimentation souple et adaptée dans de nouveaux territoires, comme cela s'est fait avec des partenaires dans le Grésivaudan.

Après les élections présidentielles et législatives nous sommes dans un contexte nouveau, où la place des personnes âgées reste à préciser en l'absence d'un ministère dédié.

Sur le plan local, nos interlocuteurs restent, le Conseil Départemental, l'Agence régionale de Santé, les communes et leurs regroupements en communauté de communes (EPCI Etablissement public de Coopération Intercommunale) ainsi bien sûr que tous nos partenaires habituels.

Dans le cadre du désir de renouveau et de démocratie participative d'une grande partie de nos concitoyens, Alertes - association sans attache partisane - garde toute sa place pour proposer des initiatives nouvelles et citoyennes pour le bien-être et le lien social intergénérationnel de toutes les personnes âgées.

Bien cordialement

Jacqueline CHAPUIS,
Présidente d'Alertes

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Grenoble le 15.06.2017

Monsieur le Président de la République,

Nous nous référons à notre précédent courrier que nous vous avons adressé le 16 février dernier, et vous remercions chaleureusement de votre réponse que nous avons communiquée à tous nos adhérents.

ALERTES est une association sans attache partisane régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901.

Elle a, selon l'article 2 de ses statuts, « pour but une meilleure qualité de vie des personnes âgées, que ce soit au domicile ou en établissement, en intégrant dans ses propositions le phénomène historiquement inédit du vieillissement de la population ».

Son originalité tient en ce qu'elle a, dès sa création, regroupé de nombreux acteurs intervenants en gérontologie à titre personnel ou institutionnel. Ayant pris connaissance de la composition de votre gouvernement, nous sommes au regret de constater l'absence d'un ministère attaché aux Retraités et Personnes Agées alors qu'ils représentent 14 millions de personnes de plus de 60 ans, soit 23% de la population, pourcentage qui ne cesse de croître.

Nous souhaitons que ce ministère soit habilité pour intervenir auprès de chacun des autres ministères pour que ceux-ci prennent en compte le défi de la longévité et toutes les questions qu'elle pose : dans le cadre de la santé, du logement, de l'inter génération, de l'économie, du grand âge etc...

L'importance de ce ministère sera donc de développer une vision transversale des politiques publiques, sociales et médico-sociales.

D'autre part, l'assemblée générale de notre association a statué sur deux propositions :

- * la suppression de la barrière de l'âge à 60 ans pour toutes les personnes atteintes d'un handicap.
- * la concrétisation de l'Universalité du Droit à compensation de la perte d'autonomie par la création d'un 5^e risque de la Sécurité Sociale.

Nous sommes très sensibles à la décision que vous prendrez pour répondre à nos souhaits.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente de l'association ALERTES

Résolution Générale

Pour l'année qui vient « **Alertes** » agira pour améliorer « **la qualité de vie des Personnes Agées** », dans le nouveau contexte national et autour des objectifs suivants :

- *Création d'un ministère des personnes âgées et de l'intergénération
- *Suivi de la mise en œuvre de la loi « *Adaptation de la société au vieillissement* »
- *Réalisation du deuxième volet de cette loi concernant les EHPAD
- *Mise en œuvre et suivi du Schéma Départemental Autonomie avec participation dans les groupes de suivi
- *Suivi de la loi Modernisation de la Santé par la participation au Conseil Territorial de Santé de l'Isère (CTS)
- *Concrétisation de l'Universalité du Droit à compensation de la perte d'autonomie par la création d'un 5^{ème} risque de la Sécurité Sociale.
- *Actions tous azimuts pour le développement de notre association (Adhésions – Participation aux commissions - Cafés des adhérents ...)

Résolution

Le Conseil Départemental de l'Isère demande de procéder à la désignation officielle des représentants d'Alertes au collège « Représentants des usagers » au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) (Conseil qui remplace le CODERPA).

Sur proposition de Jacqueline Chapuis (présidente d'Alertes), l'assemblée générale ordinaire, désigne les candidats suivants :

- ***Titulaire** : Mr Dominique BECQUART
- ***Suppléante** : Mme Jacqueline CHAPUIS

Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés.



BECQUART Dominique	VICE PRESIDENT
BENOIT Nicole	
BILLET Roger	
CALY Jean	
CAUSSE Madeleine	
CHAPLAIS Roselyne	
CHAPUIS Jacqueline	PRESIDENTE
CHARRE Alain	
CHERHAL Jean-Claude	SECRETAIRE
CLET Ghislaine	TRESORIERE ADJOINTE
DE GALBERT Agnès	
DESNUELLES Maurice	
DERRAS Maurice	TRESORIER
DOUADY Jérôme	
DUMAS Jacky	
EVENO CLAVEL Annie	
FACHLER BUATOIS Séverine	
FAGES Claude	
FERETTI Joelle	
JOYAUD Evelyne	
LANCOSME Gérard	VICE PRESIDENT
MORISSONNEAU Annie	
MOULIN ANNICK	
PERNIN Claudie	
PIOLAT Lucien	SECRETAIRE ADJOINT
PROTHON Paul	
RAEYMACKERS Christiane	
RAVINETTI Gérard	
RIVE Henri	
SALA Chantal	
SIMONATO Humbert	
TANNIOU Jean	
WEERS Claude	

BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS

Bulletin d'adhésion 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par l'Association **ALERTES**

Monsieur, Madame,.....
 Fonction.....
 Tél..... E-mail.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

- 15 euro** (adhésion individuelle)
- 40 euro** (adhésion de mon association)
- 75 euro** (adhésion de soutien)
- euro** (autre montant)

Fait le :

Signature :

Alertes

La Grange du Château 8, rue du Château
 38320 Eybens
 tél 04 76 24 08 63

Notre site internet
www.alertes38.org

Notre courriel
contact@alertes38.org



Partenaire

